

Histoire romaine SI (EAD)

Infos pratiques

- ECTS : 4.5
- Nombre d'heures : 24.0
- Période de l'année : Enseignement septième semestre
- Méthodes d'enseignement : A distance
- Forme d'enseignement : Cours magistral
- Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- Campus : Campus de Nanterre
- Composante : Sciences sociales et administration
- Code ELP : 4H7HC05D

Sylvain Destephen, *L'empire romain tardif : 235-641 après J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2021.

Patrice Faure et Fr. Hurlet, *La quête du pouvoir. De Rome à Lyon*, catalogue de l'exposition de Lyon, Lyon, Snoeck, 2021.

Frédéric Hurlet, *Auguste : les ambiguïtés du pouvoir*, Malakoff, Dunod, 2020.

Hervé Inglebert (et al.) (dir.), *Le Prince chrétien de Constantin aux royaumes barbares (IV^e-VIII^e siècle)*, Collège de France, Paris, 2018.

Paul Veyne, « Qu'était ce qu'un empereur romain ? », dans *L'empire gréco-romain*, Paris, Seuil 2005, p. 15-78.

Présentation

Prendre, conserver et perdre le pouvoir à Rome

Que ce soit à la fin de la République lorsque les élections aux magistratures doivent composer avec les séditions et les guerres civiles, sous le principat où la proclamation et l'exercice du pouvoir impérial restent à la merci d'un complot ou d'une défaite, ou dans l'Antiquité tardive lorsque les aspects religieux viennent interférer avec les questions de légitimité politique, aucun modèle ne permettait de garantir une accession simple et une conservation sans problème du pouvoir, comme cela avait été le cas sous la République ou comme cela fut le cas ensuite chez les Sassanides, les Ostrogoths ou les Francs. Par l'étude de sources variées, on réfléchira sur la nature particulière du pouvoir dirigeant de l'empire de Rome, entre modèles civiques et monarchiques, entre approches juridiques et sociologiques.

Évaluation

Réflexion sur les moyens employés dans le mémoire de master 1 afin de démontrer l'hypothèse proposée (dossier de 5 pages)

Examens